



LES  
**A** NNEAUX  
DE LA **MÉMOIRE**

**2020**

**REVUE DE PRESSE**

## Quand l'hommage aux migrants africains se superpose à la commémoration des esclaves noirs. Ethnographie du Mémorial de l'abolition de l'esclavage de Nantes

Ethnography of the Nantes Memorial to the abolition of slavery: when the homage to African migrants and the memory of black slaves overlap

ROSSILA GOUSSANOU

<https://doi.org/10.4000/espacepolitique.8570>

[Résumé](#) | [Index](#) | [Plan](#) | [Texte](#) | [Bibliographie](#) | [Notes](#) | [Illustrations](#) | [Citation](#) | [Auteur](#)

### RÉSUMÉS



Français

English

Le 25 mars 2012, le Mémorial de l'abolition de l'esclavage est inauguré à Nantes. L'arrivée de ce site mémoriel, donnant lieu et place aux souvenirs de la traite atlantique dans cet ancien port négrier, est l'aboutissement d'une longue lutte militante pour la reconnaissance d'un passé longtemps marginalisé. Depuis l'installation de ce mémorial, en plein cœur du centre-ville urbain, s'organisent diverses manifestations commémoratives qui rendent hommage, non plus seulement aux millions de Noirs victimes de la traite atlantique, mais également aux migrants ayant quitté les côtes africaines pour se rendre en Europe. Cet article, issu d'un travail ethnographique sur les usages et les appropriations par divers publics du Mémorial nantais, témoigne des rapprochements opérés entre les mémoires de la traite négrière occidentale et celles engendrées par le phénomène actuel de migrations africaines en France. L'étude met ainsi en avant les dynamiques de circulation des mémoires ainsi que les situations de détournement de l'espace.

### ENTRÉES D'INDEX



**Mots-clés** : mémoire, esclavage, migrants, revendication, mémorial, Nantes

**Keywords** : memory, slavery, migrants, claim, memorial, Nantes

## **Introduction : De la porosité des mémoires**

### **Le mémorial de l'abolition de l'esclavage de Nantes, une initiative tardive**

Les mémoires de la traite atlantique et de l'esclavage passées sous silence à Nantes et dans l'Hexagone jusqu'aux années 1970

Le Mémorial de l'abolition de l'esclavage, un espace issu de compromis

### **Des hommages aux migrants africains à Nantes**

Rendre visible, à Nantes, le phénomène de migration africaine vers la France

« Ekoki » « Nos politiques migratoires sont criminelles » (Novembre 2017)

« État néo-colonial. Mutilé. Tue. Expulsé » ou la perturbation des commémorations du 10 mai (Mai 2018)

« Inconnue, Morte noyée en Méditerranée, 2017 » ou le recouvrement des plaques du Mémorial (Avril 2019)

### **Inscrire les luttes mémorielles dans les espaces matériels symboliques**

Le détournement de l'espace mémoriel

Migrants = esclaves ? Le rapprochement des mémoires

## **Conclusion : Les violences policières et le racisme en prolongement**

11 À Nantes, ce sont ces mêmes dynamiques et temporalités qui permettent une émergence des mémoires esclavagistes locales. La fin des années 1970 et surtout les années 1980 initient un changement de paradigme concernant la reconnaissance d'un passé négrier. Les travaux d'Emmanuelle Chérel (2012) et de Renaud Hourcade (2014) relatent l'émergence progressive des mémoires de la traite atlantique dans l'espace public nantais. Une dynamique sociale et associative permet d'impulser un débat mémoriel à Nantes. La diaspora antillaise présente à Nantes fait partie des acteurs moteurs. Dès 1986, les membres de l'association *Combit Dom* (fondée en 1984 entre autres par Octave Cestor et renommée *Mémoire de l'Outre-Mer* en 1989) initient annuellement un jet de fleurs dans la Loire pour commémorer l'abolition de l'esclavage. Les associations nantaises notamment composées d'historiens, comme *Triangle d'Ébène* ou *Nantes 85*, militent également pour que l'histoire et la mémoire de l'esclavage soient davantage visibles dans l'espace public. Par ailleurs, les travaux universitaires, notamment menés par Jean Mettas et Serge Daget (1978), contribuent à dévoiler l'ampleur de l'implication du port nantais dans le commerce d'esclaves. À l'occasion du Tricentenaire du Code noir, en 1985, ceux-ci organisent le colloque international à l'Université de Nantes intitulé *Nantes 85* réunissant une centaine de spécialistes. Un programme de recherches universitaires et de manifestations culturelles destiné au grand public est mis en place, et suite à l'attractivité que cela suscite, une exposition traitant du commerce triangulaire est prévue au Musée d'histoire de la ville, implantée dans le Château des Ducs de Bretagne en 1985. Ce dernier projet est avorté dès 1984 par l'arrivée d'une municipalité de droite (dirigée par Michel Chauty) qui en refuse le financement. Il faut attendre le changement de municipalité, passée à gauche suite à l'élection de Jean-Marc Ayrault, en 1989, pour que l'histoire et les mémoires de la traite négrière et de l'esclavage aient droit de cité à Nantes. Parmi les temps forts de cette nouvelle politique, une exposition intitulée « *Les Anneaux de la Mémoire* », a lieu de décembre 1992 à mai 1994. Elle retrace publiquement pour la première fois les mécanismes de la traite négrière et révèle un fort intérêt de la part des Nantais et Nantaises.

TRIBUNE

## Déconfiner la mémoire de l'esclavage

Commémorer la journée des mémoires de l'esclavage, des traites et de leurs abolitions le 10 mai, c'est aussi préparer le «monde d'après».



Edouard Philippe écoute Laurella Yssap Ricon, directrice du Centre caribéen d'expressions et de mémoire de la Traite et de l'esclavage, lors de sa visite de l'exposition «Le Modèle Noir de Géricault à Picasso» à Pointe-à-Pitre, le 26 octobre. (HELENE VALENZUELA/Photo Helene Valenzuela. AFP)

par Dominique Taffin, directrice de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage

publié le 5 mai 2020 à 17h31

**Tribune.** Le 10 mai, journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions, J-1 de la sortie du confinement profond, et première étape du combat mené en France contre une pandémie qui nous a montré comment, en quelques semaines, les bases du système-monde qu'on admettait comme plus solides que nous, même si on les critiquait, pouvaient être ébranlées. Le 10 mai, journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions, est le moment idéal pour interroger cette économie mondialisée : car elle n'est pas simplement née de l'essor du capitalisme industriel au XIX<sup>e</sup> siècle, elle prend ses racines dans l'expansion européenne vers le Nouveau Monde et, surtout, dans la mise en place du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'au beau milieu du XIX<sup>e</sup> siècle du premier système-monde, l'esclavage colonial. Comment aujourd'hui ne pas inclure cette donnée historique dans la réflexion qui doit nous inviter à «réinventer» la France, alors qu'elle est là, négligée, sauf dans la Caraïbe, en Guyane, à la Réunion ?

Le «monde d'après», c'est aussi celui qui sait faire face à son passé, qui en lit les traces, et qui questionne ses héritages. Le système colonial esclavagiste, qui a noué le sort de l'Afrique, de l'Europe et des Amériques pendant trois siècles avant d'être aboli définitivement en France en 1848, et d'être suivi par la colonisation européenne généralisée, a sans doute été, bien qu'encore largement ignoré, le premier à donner sa forme à notre monde actuel.

Alors, faisons sortir cette histoire de son confinement, public et académique. Confinée, parce qu'enseignée parcimonieusement à l'école, confinée parce que considérée comme un segment séparé de l'histoire française, confinée, parce que vue par beaucoup comme l'affaire de «communautés», qu'on s'empresse de stigmatiser pour leur «communautarisme», confinée parce qu'obliérée, invisibilisée sur le territoire hexagonal, dans les grandes institutions patrimoniales, dans le paysage.

Pourtant, un changement de regard peut soulever le voile : ce fut le cas en 2019, avec l'exposition «*le Modèle noir*» au musée d'Orsay : grand succès populaire, restera-t-elle une exception, alors qu'on devrait s'étonner qu'elle n'ait pas eu lieu plus tôt ?

Il est temps de reconnaître pour réparer. La Fondation pour la mémoire de l'esclavage, reconnue d'utilité publique par décret du 12 novembre 2019, que préside Jean-Marc Ayrault, y apportera sa contribution. En portant le projet de faire connaître l'histoire, par la culture, et pour la citoyenneté, elle s'inscrit dans un projet plus vaste, d'une société plus juste et inclusive.

Pour reconnaître, pour réparer, la première étape est de lire les inégalités, les discriminations, dans leur processus de formation historique, outre-mer comme dans l'Hexagone. Les déconstruire pour comprendre à quel point nos identités sont composites et reconnaître la richesse des cultures issues de la créolisation et de la résistance à l'oppression coloniale. Agir pour une égalité concrète et pour l'émancipation des esprits.

Comprendre l'état économique et social des Antilles, de la Guyane, de la Réunion ou de Mayotte, avec la perspective historique de l'esclavage et du post-esclavage. Comprendre que cet état n'est pas une simple affaire locale, ni le résumer aux effets palliatifs d'une économie de transferts postcoloniale. La recherche en sciences humaines et sociales, en économie, apporte des clés de compréhension. Il faut l'encourager et la développer.

Enseigner l'histoire de l'esclavage à l'école, vraiment, avec de vrais outils pour aborder cette question sensible et permettre aux jeunes de la comprendre avec le sens critique indispensable au double mouvement d'identification et de la mise à distance du passé. Trop souvent, faute de formation, les enseignants peinent à expliquer, en histoire, en éducation morale et civique, des faits, des notions pourtant si essentiels à la jeunesse. L'évitement ne peut pas être une réponse aux réactions des élèves. Des initiatives sont prises pour mieux aborder ces questions (1). Et le succès grandissant du concours scolaire de la Flamme de l'égalité, porté en partenariat entre la Ligue de l'enseignement, la Fondation, la Dilcrah et les ministères de l'Education nationale et des outre-mer, montre qu'il est possible d'agir concrètement.

Et commémorer, car ces commémorations, du 27 avril au 10 juin dans l'Hexagone, aux Antilles et en Guyane, mais aussi en décembre, à la Réunion, sont structurantes, pas seulement pour toutes celles et ceux dont l'histoire familiale, dont le paysage physique et social est évidemment marqué par le passé esclavagiste et ses séquelles. Elles le sont, plus que jamais, pour nous tous, pour la France entière, alors qu'il s'agit de «*réparer le monde*», comme Achille Mbembe le rappelait récemment (2). Parce que ce n'est pas une autre histoire. C'est notre histoire.

(1) Voir l'expérience Salam, Shalom, Salut, menée par SOS Racisme.

(2) *L'Obs*, 25 avril.

# Esclavage : le port négrier, point de départ de la traite

🕒 10 mai 2020 👤 Les enfants de Louis Thomas ACHILLE ➡️ Actualités, Afrique, esclavage, Etats-Unis d'Amérique, famille, Histoire, Louis Thomas ACHILLE, Martinique, musique, Negro spirituals, Noir, Park Glee Club, témoignage 💬 1



l'opulence de la ville de Nantes, ancien port négrier



**Descendant d'esclaves de Marie-Galante (Guadeloupe), quatre générations avant lui, Louis Thomas ACHILLE a su faire de cette terrible réalité historique et familiale une force lui permettant de dépasser les nombreuses conséquences qu'elle a encore dans la vie des descendants de ces populations autrefois asservies.**

Aussi les enfants et petits-enfants de Louis Thomas ACHILLE ont-ils choisi de commencer par là où tout a débuté pour les esclaves, un port négrier : celui de **Nantes**.

Nantes, parce que cette ville a été la première des ports négriers français à en finir avec l'occultation de ce passé, à le regarder en face, et plus encore, à en faire mémoire. C'est à Jean-Marc AYRAULT que revient le mérite et l'honneur d'avoir ouvert courageusement cette voie dès son élection à la mairie de la ville en 1989. Cet engagement a trouvé une concrétisation forte lorsque l'exposition **Les Anneaux de la Mémoire** a investi de 1992 à 1994, au cœur de la ville, le signe identitaire majeur du Château des Ducs de Bretagne.

# Les Anneaux de la Mémoire

Nantes-Europe • Afrique • Amériques



• CIM •

CORDEKIE ROYAL

couverture du catalogue de l'exposition nantaise de 1992-1994

Produite par la **Ville de Nantes** en partenariat avec l'association **Les Anneaux de la Mémoire**, l'exposition s'est ouverte en 1992, l'année du cinquième centenaire de la découverte du Nouveau Monde, et close deux cents ans après la première d'abolition de 1794. Elle demeure un jalon essentiel de la mémoire de la traite et de l'esclavage.

*« A Nantes plus qu'ailleurs, après l'abolition de l'esclavage, les ombres de la mauvaise conscience et du cynisme ont recouvert la tragédie de la traite des Noirs de leur manteau de silence. Parmi les malaises souvent décrits, engendrés par ce refoulé nantais, la démarche paradoxale de ceux qui veulent depuis longtemps crever cet abcès n'a pas toujours été comprise. Elle s'est même vue entravée pour des motifs plus ou moins honorables, mais surtout par crainte qu'il n'en résultât une réputation négative pour la ville. Flagellants d'une mémoire coupable ou cerbères des secrets supposés de la cité illustraient le même mal. Les pages de l'histoire liées au trafic négrier restaient étrangement collées : faute de savoir les lire, on ne pouvait les tourner.*

*A une époque de troubles et d'incertitudes, Les Anneaux de la Mémoire proposent un avenir à ceux qui en veulent un et ne l'imaginent pas limité à un quartier privilégié du village planétaire au milieu d'un océan de misère. L'homme d'occident n'a sans doute plus besoin d'être un loup négrier mais il serait aussi peu glorieux pour lui, et aussi peu responsable de se conduire en montre d'indifférence et d'égoïsme. »*

Yvon CHOTARD – Conseiller municipal de Nantes – Président de l'Association « Les Anneaux de la Mémoire » en 1994 (Extrait de la présentation de l'exposition)

Précisions sur l'exposition «Les Anneaux de la Mémoire » : [ici](#)

Davantage d'informations sur le 10 mai 2020 à Nantes : [ici](#)

Nantes encore, parce que c'est aussi là que Louis Thomas ACHILLE a, selon ses propres termes, « bouclé la boucle » de son parcours humaniste.

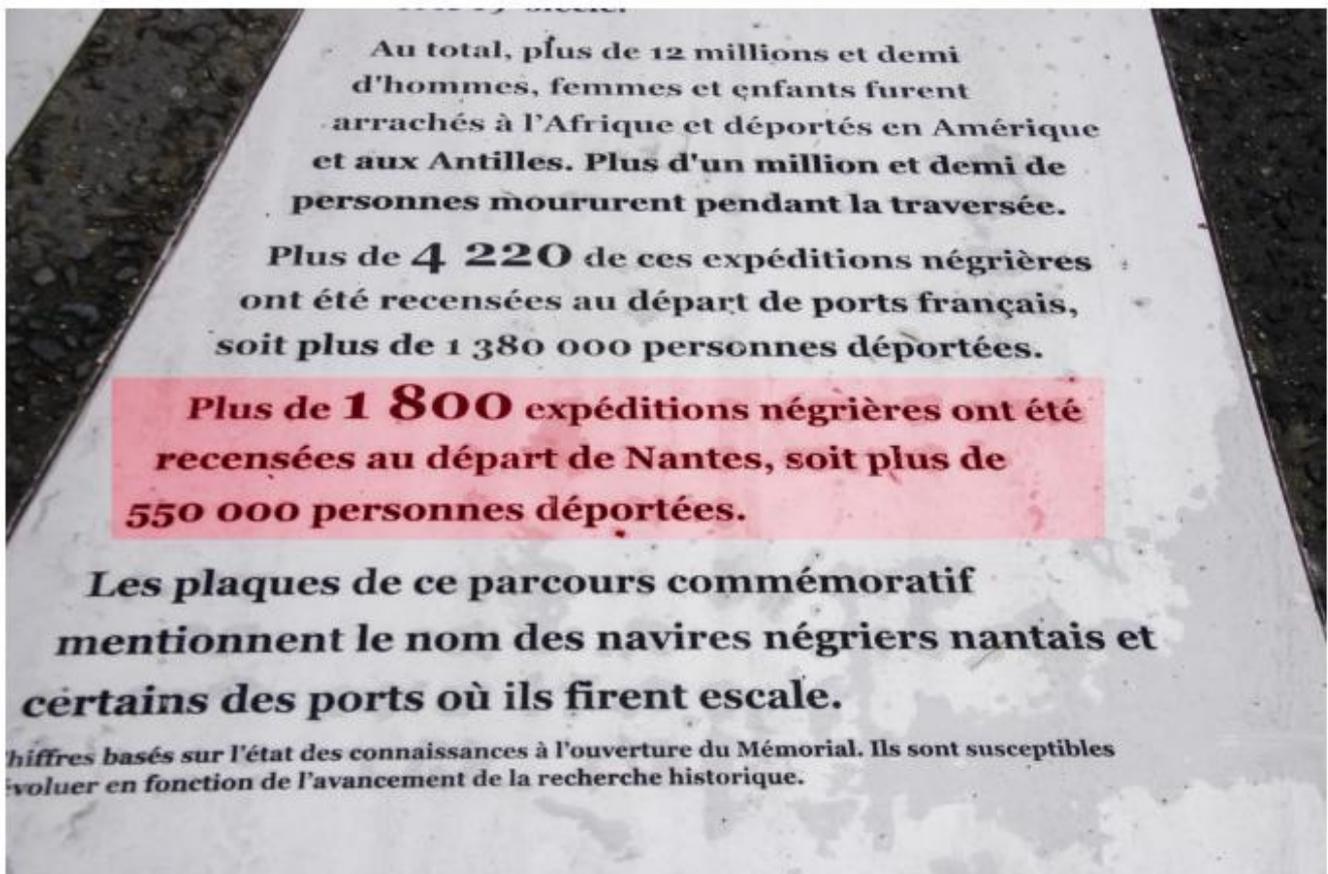
En avril 1994, quelques jours avant la fin de sa vie, il est venu honorer la mémoire de ses ancêtres en portant les Negro spirituals, avec sa chorale le Park Glee Club®, dans l'église Notre-Dame-de-Bon-Port et sur les quais d'où sont partis tant de navires, outils d'un effroyable destin pour des dizaines de millions d'Africains.



L.T. ACHILLE à l'exposition « Les Anneaux de la Mémoire » à Nantes fin avril 1994. Il décédera le 11 mai suivant à Lyon 6°



cérémonie à laquelle participèrent Louis Thomas & Monique ACHILLE sur le port de Nantes, à la mémoire des esclaves convoyés sur les navires négriers partis de Nantes - avril 1994 - photo Louis T. ACHILLE



Au total, plus de 12 millions et demi d'hommes, femmes et enfants furent arrachés à l'Afrique et déportés en Amérique et aux Antilles. Plus d'un million et demi de personnes moururent pendant la traversée.

Plus de **4 220** de ces expéditions négrières ont été recensées au départ de ports français, soit plus de 1 380 000 personnes déportées.

**Plus de 1 800** expéditions négrières ont été recensées au départ de Nantes, soit plus de 550 000 personnes déportées.

Les plaques de ce parcours commémoratif mentionnent le nom des navires négriers nantais et certains des ports où ils firent escale.

*chiffres basés sur l'état des connaissances à l'ouverture du Mémorial. Ils sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'avancement de la recherche historique.*

## Racisme. Faut-il bannir Colbert ? La proposition de Jean-Marc Ayrault fait débat

L'ancien Premier ministre et maire de Nantes socialiste appelle à débaptiser la salle Colbert de l'Assemblée nationale. Au-delà, le Président de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage fait part de sa réflexion sur ces statues ou noms de rue, qui font référence à des personnalités impliquées dans la politique colonialiste de la France.



Jean Marc Ayrault, ancien maire PS de Nantes : « Il y a des symboles que la République ne saurait plus tolérer ». | FRANCK DUBRAY / OUEST FRANCE

 Ouest-France  
Jean-François MARTIN.  
Publié le 14/06/2020 à 12h45

« Il y a des symboles que la République ne saurait plus tolérer, écrit l'ancien maire de Nantes, dans [une tribune parue samedi dans Le Monde](#). Comment comprendre, en effet, que dans les locaux de l'Assemblée nationale, le cœur battant de notre démocratie, une salle porte encore le nom de Colbert (1619-1683), qu'on ne savait pas être une figure de notre vie parlementaire ni de la République ? »

Si Jean-Marc Ayrault jette son dévolu sur l'ancien ministre de Louis XIV, c'est que celui a très largement contribué au Code noir, qui organise l'esclavage aux Antilles. « N'y a-t-il pas dans l'histoire de la République une figure plus moderne, moins controversée, une femme, peut-être, pour incarner les valeurs et le message de la France ? », continue l'ex-Premier ministre socialiste, désormais président de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage.

### « Entreprise de révision »

« Colbert est une figure importante de notre Histoire. Débaptiser la salle de l'Assemblée qui porte son nom participerait d'une entreprise de révision du récit nationale », a vertement répondu son successeur à Matignon, [Manuel Valls](#). Le sénateur LR Bruno Retailleau a dit peu ou prou la même chose : « Colbert a servi la France et a contribué à sa grandeur. »

[Richard Ferrand](#), l'actuel président de l'Assemblée nationale, n'a, lui aussi, pas tardé à réagir. Il a tancé son ancien camarade socialiste : « Lutter contre le racisme exige de garder mémoire et raison », a-t-il rétorqué. Tout en rappelant que Jean-Marc Ayrault, cinq ans président de groupe à l'Assemblée et vingt-trois ans maire, « n'a pas jugé utile de débaptiser ni cette salle », ni, ajoute-t-il la rue Colbert, à [Nantes](#).

## « Le travail de mémoire prend du temps »

L'ancien maire de Nantes a peu goûté la leçon : « **Le travail de mémoire prend du temps. Pour ma part, je l'ai engagé dès 1989 avec la Ville de Nantes** », a-t-il répondu [sur Twitter](#). En particulier à travers « Les anneaux de la mémoire », la première véritable exposition internationale sur la traite et l'esclavage en Europe. 400 000 visiteurs avaient ainsi pu, au tout début des années 90, regarder en face le passé de leur ville, considérée notamment par l'historien Eric Saugera comme « **la capitale de la traite négrière de la France** ».

## « Pas de table rase »

À l'heure où l'on déboulonne des statues, symbole du passé colonial, faut-il aussi débaptiser certains noms de rues, voire de salle ? Jean-Marc Ayrault invite les élus locaux à une réflexion au cas par cas. « **Ce travail ne doit pas être une table rase. Il doit reposer sur une analyse du patrimoine dans l'espace public, et associer la société civile afin d'identifier les figures qui n'y ont plus leur place, celles dont le maintien appelle de nouvelles plaques explicatives.** »

C'est ce que proposait, [le 12 juin, dans l'émission C à vous](#), Mona Ozouf à propos des statues : « **Je suis pour qu'on commente, rectifie des plaques, écrive un commentaire** », a affirmé la philosophe et spécialiste de la Révolution française.

Avant de préciser : « **S'il faut absolument purifier tout notre passé, c'est-à-dire ne garder sur nos places que des êtres absolument parfaits, il va y avoir un déménagement considérable. Je suis hostile à cela. [...] Il faut essayer de mettre la complication à nos existences.** »

## Nantes. Haïti : l'association nantaise verse 25 000 € pour restaurer une ex-plantation coloniale

Les Anneaux de la Mémoire : l'association nantaise a recueilli 25 000 € de dons lors d'un dîner de gala organisé à Nantes. 2 500 caféiers et 500 arbres et arbustes ont été plantés dans une ancienne habitation coloniale du XVIII<sup>e</sup> siècle.



Les caféiers, offerts par les Nantais, ont été plantés en Haïti. | PHOTO LES ANNEAUX DE LA MÉMOIRE

Presse Océan

Modifié le 15/06/2020 à 15h25

Publié le 15/06/2020 à 14h30

L'association les Anneaux de la Mémoire travaille depuis 2012, aux côtés de l'État haïtien (Institut de Sauvegarde du Patrimoine National) et de l'Association Touristique d'Haïti, à la mise en valeur des vestiges de l'Habitation Dion, ancienne habitation caféière coloniale du XVIII<sup>e</sup> siècle située sur les hauteurs de la Chaîne des Matheux, non loin de Port-au-Prince.

Abonnez-vous

ÉCOUTER

LIRE PLUS TARD

NEWSLETTER NANTES

PARTAGEZ

## 2 500 caféiers plantés...

À proximité du site incroyablement préservé de l'habitation et de ses cases d'esclaves, 2 500 caféiers et 500 arbres et arbustes ont été plantés, grâce à la soirée de générosité organisée par les Anneaux de la Mémoire en 2019 et au soutien de la Ville de Nantes. L'objectif : participer à la reforestation de ce site à vocation mémorielle, afin d'y développer une économie agricole locale et biologique.

## 5 € : un caféier planté

En 2020, le Musée d'Histoire de Nantes – Château des Ducs de Bretagne a choisi de valoriser ce projet lors de la manifestation « Expressions Décoloniales #2 » (reportée à mai 2021 en raison de la crise sanitaire) via un appel aux dons auprès des visiteurs. D'ores et déjà un lien sur le site des Anneaux de la mémoire permet aux Nantais et Nantaises qui le souhaitent de faire un don pour ce projet. Un don de 5 € = un caféier planté.

ACTUALITÉS

## Comment les anciennes villes négrières françaises travaillent sur leur passé

21/06/2020

Par [Maxime Tellier](#)



Le passé esclavagiste de la France ressurgit depuis la mort de George Floyd aux États-Unis. Comment est-il abordé par les villes qui se sont enrichies grâce à la traite négrière ? État des lieux à Nantes, Bordeaux, La Rochelle et Le Havre.



Inauguration d'une sculpture dans les jardins de la mairie de Bordeaux le 2 décembre 2019. L'œuvre a été réalisée par l'artiste réunionnaise Sandrine Plante-Rougeol. • *Crédits : Georges Gobet - AFP*

De grandes villes françaises ont prospéré grâce à la traite négrière et à l'esclavage aux XVIIe et XVIIIe siècles ; un passé qui ré-émerge aujourd'hui dans le sillage du mouvement né de la mort de George Floyd. Dans plusieurs villes d'Europe et des États-Unis, les symboles de l'esclavagisme, du colonialisme ou du racisme sont mis à bas : statues, noms de rue, etc. En France, les cités portuaires associées à ce lourd passé ont commencé à mener un travail de mémoire mais cette réflexion demeure très récente et loin d'être terminée.

## Quelques chiffres et données clés

La traite atlantique a abouti à la déportation de plus de 12 millions de personnes d'Afrique vers les Amériques entre les XVIe et XIXe siècles, auxquelles il faut ajouter 7 millions de morts sur les chemins de traite (avant l'embarquement en bateau). Le commerce des esclaves s'inscrivait dans une économie qu'on appelait "triangulaire" car elle liait l'Europe, l'Afrique et l'Amérique pour exploiter les richesses des colonies : sucre, café, cacao...

Les trois pays ayant le plus déporté d'êtres humains sont le Portugal (puis le Brésil à partir de son indépendance en 1822) avec 5,8 millions de personnes, la Grande-Bretagne (3,2 millions) et la France (1,3 million) d'après le site [slavevoyages.org](http://slavevoyages.org) qui recense toutes les traversées ayant eu lieu (plus de 50 000). L'île de Saint-Domingue était la principale possession française avec près de 500 000 esclaves en 1791 au moment du grand soulèvement contre les colons français, qui aboutit en 1794 à la première abolition dans les colonies françaises. L'île prendra son indépendance en 1804 sous le nom d'Haïti. Quant à l'esclavage, il avait été rétabli en 1802 par Napoléon Bonaparte qui tenta de mater la révolution haïtienne. La traite fut finalement interdite en 1830 et l'abolition définitive en 1848.

Mais ce passé est toujours présent, visible notamment dans l'architecture fastueuse de certains quartiers dans les grands ports français de la façade ouest : l'île Feydeau à Nantes, les hôtels particuliers de Bordeaux ou de La Rochelle, des meubles, des tableaux aussi... [D'après le mémorial de l'abolition de l'esclavage de Nantes](#), la France a organisé au moins 4 220 expéditions négrières sur toute cette période. Nantes a été le principal port armateur avec 1 714 expéditions devant Le Havre (451), La Rochelle (448) et Bordeaux (419) mais d'autres cités ont participé aussi : Saint-Malo, Lorient, Honfleur, Marseille, Dunkerque...

La traite a contribué à l'essor économique de ces ports et plus largement aux pays qui pratiquaient ce commerce. *"À la cour de Louis XV, il existait une expression pour dire de quelqu'un qu'il était riche, on disait "riche comme un colon de Saint-Domingue", explique Myriam Cottias, historienne et directrice de recherches au CNRS, qui a travaillé aussi sur la mémoire de l'esclavage. Sur cet aspect, un tournant a eu lieu en 1998 au niveau national, selon elle, à l'occasion du cent-cinquantième de l'abolition avec des colloques et toute une série de dialogues entre métropole et outre-mer. C'est aussi l'émergence d'une figure politique, Christiane Taubira, députée de la Guyane, qui permet de porter cette revendication avec la reconnaissance de l'esclavage et de la traite comme crimes contre l'humanité dans une loi votée en 2001, qui impose aussi l'enseignement de l'histoire de l'esclavage (aujourd'hui au programme de la classe de 4e). "Mais le travail reste à faire ; localement, il est souvent impulsé par les associations ultramarines qui poussent les mairies. Au niveau français, il y a encore un blocage et on le voit encore aujourd'hui car la question n'est pas apaisée", estime Myriam Cottias, "pourtant, l'esclavage fait partie de l'histoire de France".*

## Nantes : un musée et un mémorial pour en finir avec le tabou



Inauguration du Mémorial de l'abolition de l'esclavage à Nantes le 23 mars 2012 en présence du maire de la ville Jean-Marc Ayrault. • Crédits : Franck Perry - AFP

Nantes a été parmi les premières villes de métropole à se pencher sur son passé esclavagiste dans les années 1990. La date la plus couramment retenue est 1992, l'année de l'exposition "Les anneaux de la mémoire" organisée par l'[association du même nom](#) créée un an plus tôt. Ses fondateurs étaient Nantais et voulaient agir contre le déni de ce douloureux passé en amenant la ville et ses habitants à le regarder en face. Le succès fut au rendez-vous avec plus de 400 000 visiteurs pour l'exposition de 1992 et marqua un tournant : "C'est le premier grand colloque sur la traite et le début d'un travail sur la mémoire de l'esclavage", explique Myriam Cottias, "même si cela reste marginal, cela ne se fait que localement et pas sur l'ensemble de la France. Les fondateurs se présentent comme des Nantais blancs avec l'idée de prendre en charge cette mémoire et de la valoriser ; ils seront rejoints plus tard par des associations d'ultramarins".

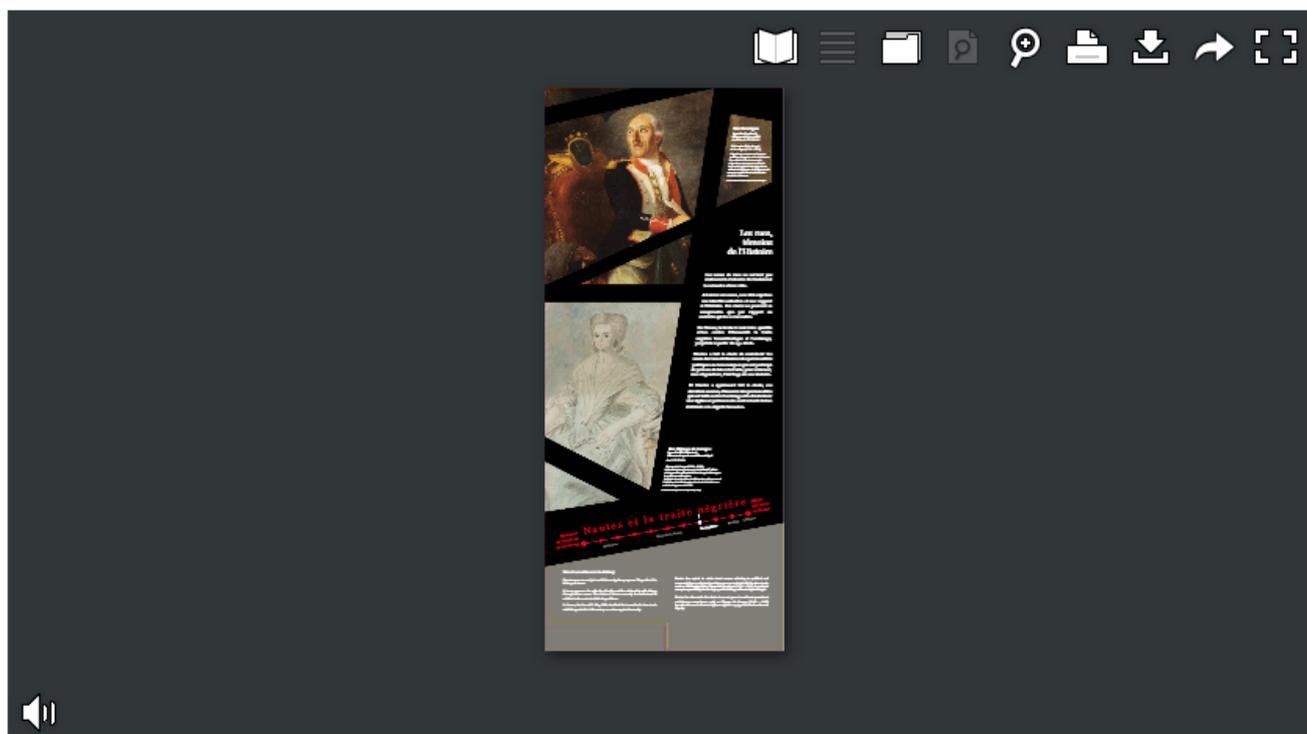


Reportage de RFO en 1985 à propos d'un colloque sur l'esclavage à Nantes. La question à l'époque est encore très taboue.

Reportage de RFO en 1985 à propos d'un colloque sur l'esclavage à Nantes. La question à l'époque est encore très taboue.

Les anneaux de la mémoire s'appuient sur des historiens : Serge Dager (aujourd'hui décédé et que l'on voit dans la vidéo de l'INA ci-dessus), spécialiste de la traite du XIXe siècle et de la traite illégale. Ce dernier avait travaillé aussi avec un autre historien décédé à l'époque du colloque : [Jean Mettas](#), qui avait construit un premier répertoire sur toutes les expéditions négrières parties de Nantes.

"Cela a pris du temps mais c'est à partir de là que Nantes s'est mise à regarder le passé en face", explique Olivier Château, maire-adjoint en charge du patrimoine et de la diversité (notamment). "Nantes a été le premier port négrier de France" et ce passé est visible désormais avec, depuis 2007, [l'ouverture du musée de l'histoire de Nantes](#) au château des Ducs de Bretagne : "Plusieurs salles sont consacrées à la traite atlantique et au rôle que notre ville a joué". En 2012, le [Mémorial de l'abolition de l'esclavage](#) a aussi été inauguré quai de la Fosse (d'où partaient les expéditions négrières) sous le mandat de Jean-Marc Ayrault (aujourd'hui président de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage) et un parcours urbain amène les visiteurs jusqu'au musée à un peu plus d'1 km de là. Sur le chemin, des plaques explicatives ont été apposées, mais la ville a fait le choix de ne pas débaptiser les noms de rue associés à d'anciens marchands négriers, notamment la rue Kervégan (explications ci-dessous).



Panneau signalétique installé sous la plaque de nom de rue de la rue Kervégan à Nantes, ancien maire et acteur de la traite.

Et aujourd'hui, la mairie de Nantes conçoit ce travail de mémoire comme un engagement contre les discriminations. Chaque année à l'occasion du 10 mai, des événements sont programmés pour commémorer l'abolition de l'esclavage. En 2015, l'activiste américaine Angela Davis avait même été invitée à la rencontre des élèves et avait visité le Mémorial de l'abolition.

## La Rochelle : un musée et une coopération avec Haïti

Le travail sur la mémoire de l'esclavage à La Rochelle a commencé à peu près à la même époque qu'à Nantes. Comme en Loire-Atlantique, le sujet est devenu un enjeu politique par l'action de l'association "Les Anneaux de la mémoire" mais aussi par la volonté de l'époque : Michel Crépeau (élu de 1971 à 1999). "C'est lui qui a voulu ouvrir le musée du Nouveau monde", explique l'actuel maire de la ville Jean-François Fountaine. "Ce musée évoque la découverte du Saint-Laurent et les relations avec le Canada mais il traite aussi du commerce triangulaire auquel La Rochelle a participé, surtout dans les Antilles et sur l'île de Saint-Domingue (actuel Haïti) où notre ville a laissé une empreinte durable : on parle parfois même d'une île rochelaise".



Inauguration de la statue de Toussaint Louverture dans la cour du musée du nouveau monde à la Rochelle en 2015 en présence du sculpteur Ousmane Sow. • Crédits : Xavier Leoty - AFP

Ce musée est situé dans le centre historique de la ville, installé dans un hôtel particulier du XVIII<sup>e</sup> siècle ayant appartenu à un marchand négrier : l'hôtel de Fleuriau, du nom d'Aimé-Benjamin Fleuriau (1709-1787), qui possédait une exploitation de canne à sucre et 300 esclaves près de Port-au-Prince à Saint-Domingue. Les lieux ont été habités par des descendants de la famille jusqu'en 1974, date de son rachat par la mairie. Le musée a été inauguré en 1982 et consacre une partie de son espace à l'histoire de l'esclavage depuis quelques années : expositions de fers, de maquettes de bateaux... En 2015, le sculpteur sénégalais Ousmane Sow réalise une statue de Toussaint Louverture, qui trône aujourd'hui à l'entrée du musée et qui rend hommage à cet esclave affranchi qui lutta pour l'indépendance de Saint-Domingue et l'émancipation des esclaves contre les colons français.

Mais l'emplacement de cette statue de 2m80 n'a pas fait consensus lors de son installation. Une association dédiée à la mémoire de la traite des Noirs aurait souhaité un lieu plus visible plutôt que l'intérieur de la cour d'un musée... Aujourd'hui, La Rochelle a établi des relations régulières avec Port-au-Prince, la capitale d'Haïti : "Je suis très ami avec le maire, Ralph Youri Chevy", précise le maire de La Rochelle, "il vient tous les ans lors de la cérémonie du 10 mai. Notre ville finance une coopération décentralisée, environ un million d'euros ces cinq dernières années pour des projets éducatifs ou de formation professionnelle".

Mais à La Rochelle, pas question pour l'instant de débaptiser des noms de rue : "Si vous enlevez ceux qui ont eu un lien avec le commerce triangulaire et l'aventure coloniale, il ne reste plus rien après", remarque le maire. En revanche, un autre lieu est critiqué : "le monument aux éléphants" près de la place de Verdun, qui rend hommage aux "pionniers de la Côte d'Ivoire". "Ça n'est plus l'esclavage mais il y a une continuité indiscutable et je pense qu'il serait intelligent de mettre une plaque explicative", conclut le maire.

## Bordeaux, un travail débuté plus récemment

Le travail sur le passé de Bordeaux est plus récent qu'ailleurs. Pour Marik Fetouh, maire-adjoint à l'égalité, la citoyenneté et à la lutte contre les discriminations, tout commence en 2005 avec l'inauguration d'un buste de Toussaint Louverture offert par la république d'Haïti et situé rive droite sur les quais de Queyries face au Jardin botanique. Le square porte aussi le nom du héros de l'émancipation haïtienne. Peu après, une commission de réflexion sur la traite négrière et l'esclavage est lancée, présidée par l'écrivain Denis Tillinac, et aboutit en 2009 à l'ouverture de salles consacrées au sujet au [musée d'Aquitaine](#).

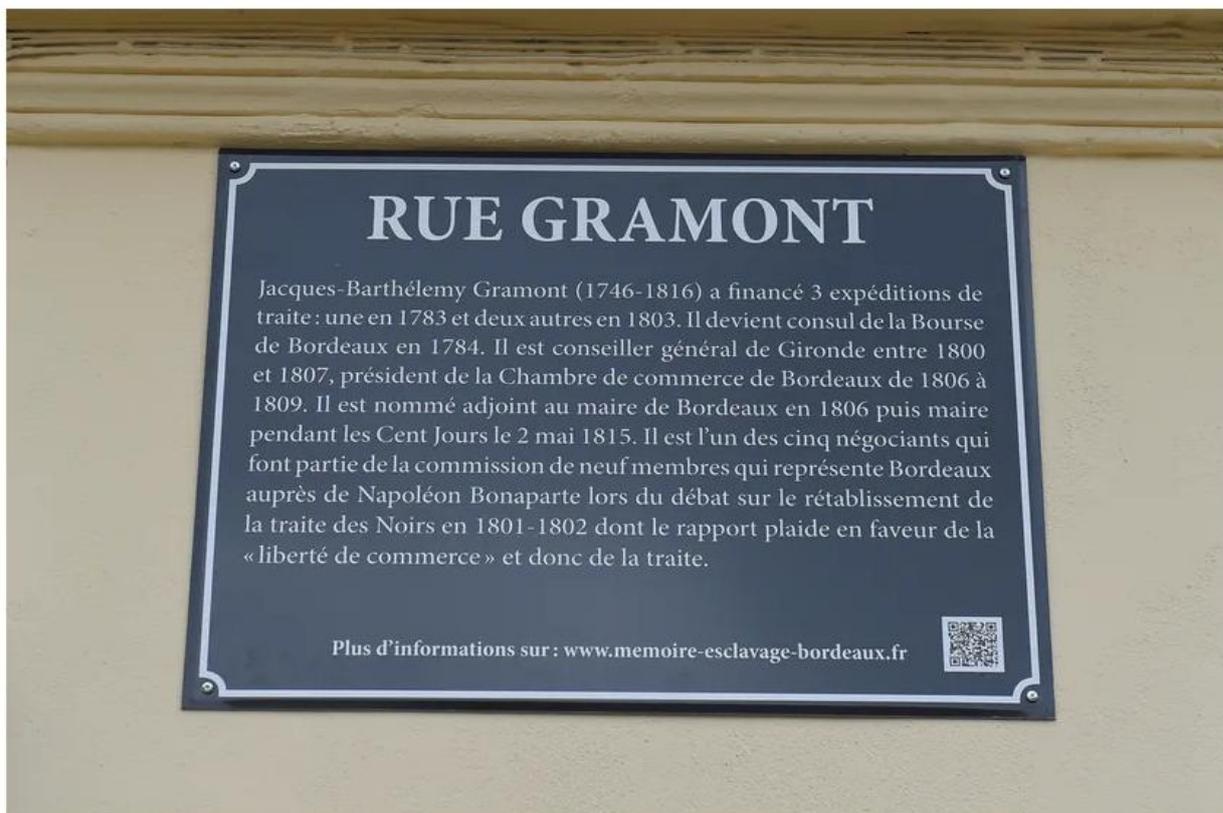


La statue de Modeste Testas inaugurée en 2019 à Bordeaux aux côtés de l'artiste qui l'a réalisée, le sculpteur haïtien Caymitte Woody, connu sous le nom de Filippo. • Crédits : Nicolas Tucat - AFP

Une autre commission est lancée en 2014 et amène notamment à l'édification d'une statue de Modeste Testas, inauguré le 10 mai 2019 sur les quais. Femme africaine soumise en esclavage, elle avait été achetée par des négociants bordelais et déportée à Saint-Domingue avant d'être affranchie. Elle aurait fini sa vie à 105 ans sur les terres que son ancien maître lui a léguées. *“La même année, nous avons réaménagé le square Toussaint Louverture en ajoutant des plaques explicatives et nous avons inauguré un jardin de la mémoire au Jardin botanique qui reprend les cultures qui étaient faites par les esclaves”*, complète Marik Fetouh. Une statue mémorial a aussi été installée dans les jardins de l'hôtel de ville, réalisée par l'artiste réunionnaise Sandrine Plante-Rougeol (voir photo en haut de la page).

Plus récemment, début juin, la mairie a fait ajouter cinq plaques explicatives près de noms de rue associés à des marchands négriers. *“On a choisi de ne pas débaptiser les rues parce que c'est notre histoire et qu'il faut l'assumer, en faire la pédagogie. Mais on peut sûrement aller plus loin et développer d'autres lieux mémoriels, nous réfléchissons à installer des plaques explicatives sur la promenade Martin Luther King que nous avons inauguré récemment par exemple. L'idée est d'avoir plusieurs lieux au sein de la ville qui rappellent ce passé négrier et esclavagiste pour faire ce travail de mémoire”*.

Mais à Bordeaux aussi, des associations font pression pour la reconnaissance de ce passé. L'une d'entre elles, Mémoires et Partages, est présidée par Karfa Diallo, qui se mobilise depuis des années pour cette cause : *“Nous avons trop tardé à débaptiser le racisme sur les murs de France. Il est temps que nous le fassions, dans la pédagogie”*, déclarait-il le 11 juin sur BFM TV.



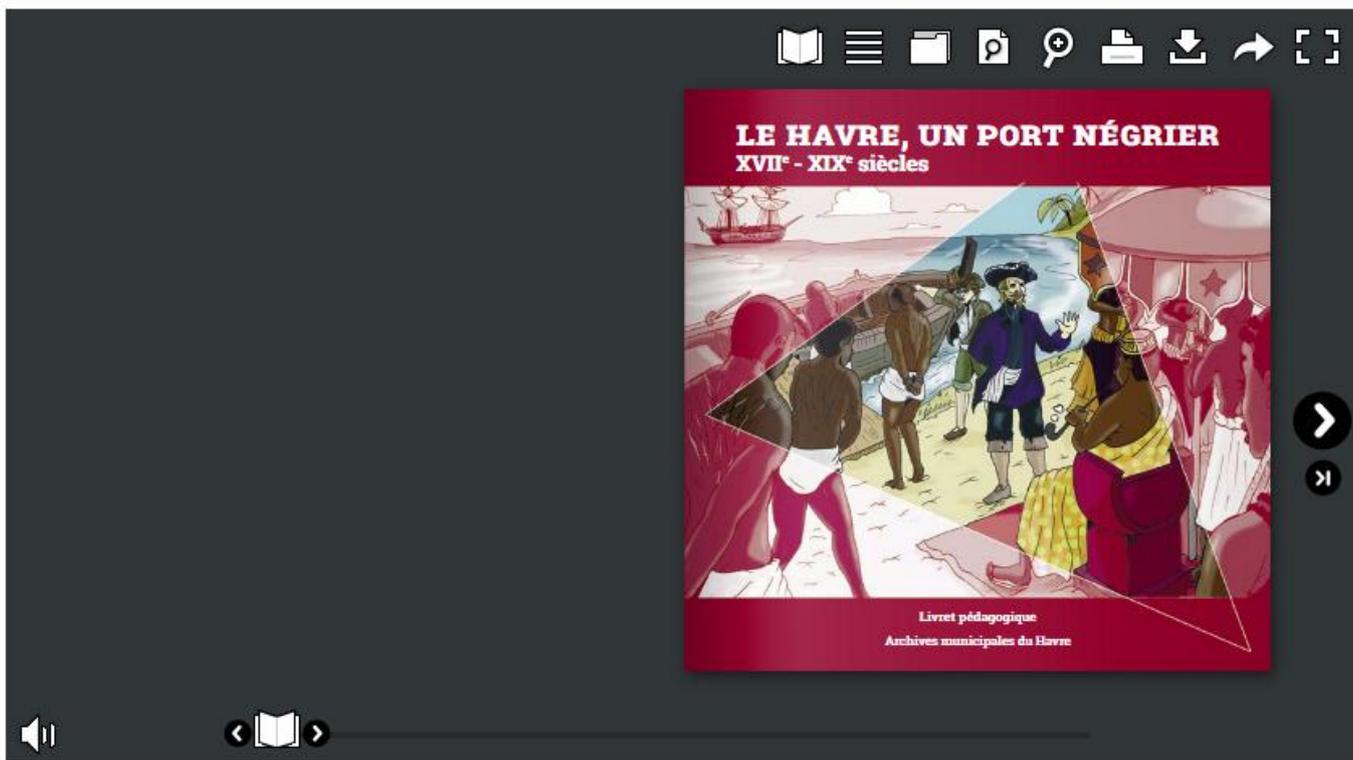
Cinq plaques explicatives ont été ajoutées dans certaines rues de Bordeaux le 11 juin 2020 pour éclairer le public sur le passé esclavagiste de la ville. • Crédits : Nicolas Tucac - AFP

## Le Havre et son passé disparu

Au Havre, on ne trouve plus ces hôtels particuliers ou cette architecture qui, ailleurs, rappellent ce lourd passé. *“La ville a été rasée par les bombardements en 44 et il reste très peu de traces dans le paysage urbain des époques précédentes”*, explique le maire Jean-Baptiste Gastinne, historien de formation. *“Par ailleurs, l'université du Havre est plutôt récente, un peu plus de 30 ans et les recherches locales sur le sujet sont donc moins anciennes. Si vous interrogez les Français sur la traite négrière, ils vous citeront facilement Nantes, Bordeaux ou La Rochelle mais assez peu Le Havre alors que, au XVIIIe siècle, notre ville représentait 13% des armements de bateaux négriers”*.

Au Havre, pas de rue débaptisée non plus : *“Je n'y suis pas favorable”*, explique le maire, *“Cela ressemble à une réécriture de l'histoire et c'est extrêmement contraignant pour les gens qui habitent ces rues, qu'il s'agisse d'habitants ou de professionnels. Depuis des années, nous avons pourtant des gens qui nous demandent de débaptiser des noms de rue, Danton, Robespierre, mais on ne le fait pas.”* Pour l' élu, il y a beaucoup mieux à faire : *“Quand on transforme la ville, qu'on crée de nouvelles rues dans des nouveaux quartiers... Depuis dix ans, nous choisissons de désigner des espaces publics du nom de personnalités qui sont emblématiques de la lutte contre le racisme, comme l'esplanade Nelson Mandela inauguré l'an dernier sur le grand quai du Havre, à l'endroit où étaient les grandes demeures des négociants qui s'étaient enrichis grâce à la traite”*.

“ Parce que le sujet n'est pas qu'un sujet du passé, c'est aussi un sujet d'actualité. Il s'agit de se donner les moyens de faire vivre ensemble des personnes d'origines diverses. - Jean-Baptiste Gastinne, maire du Havre.



*Livret pédagogique édité par les archives municipales du Havre à propos du passé esclavagiste de la ville.*

Pour les enseignants qui traitent de l'esclavage, la mairie a aussi publié une brochure avec l'université sur l'histoire de la traite et le rôle du Havre. Le maire évoque également des expositions itinérantes en partenariat avec des associations... Les archives municipales accueillent aussi 500 élèves par an pour des animations au sujet de l'esclavage. Dans l'espace public, une plaque mémorielle a été apposée à l'entrée du port en 2009 et c'est là que chaque année, l'abolition de l'esclavage est commémorée le 10 mai. Par ailleurs, les musées d'art et d'histoire de la ville proposent des [programmations en lien avec ce sujet](#) mais ici comme dans le reste de la métropole, on ne trouve pas de musée spécialement dédié à la traite. Pour en trouver un, il faut aller en outre-mer à Pointe-à-Pitre et visiter le Mémorial ACTe (Centre caribéen d'expressions et de mémoire de la Traite et de l'Esclavage) ouvert en 2015.



# ESCLAVAGE UN TABOU FRANÇAIS

Le déboulonnage de statues, dans plusieurs pays, a relancé le débat sur la mémoire de l'esclavage. La France a longtemps caché son passé de puissance négrière. Retour sur un pan méconnu de notre histoire

Par DOAN BUI et NATHALIE FUNÈS

20 L'OBS N° 2907-16/07/2020

21 L'OBS N° 2907-16/07/2020

## DATES

- 1453** La traite et l'esclavage basculent de la Méditerranée vers l'Atlantique. Les Portugais développent la culture sucrière à Madère puis à Sao Tomé.
- 1482** Le navigateur Pierre Belain d'Enbaumé débarque dans l'île de Saint-Christophe, première colonie française des Antilles.
- 1626** Richelieu fonde la Compagnie de Saint-Christophe. L'introduction d'esclaves africains dans les colonies françaises des Amériques débute la même année.
- 1642** Un édit de Louis XIII autorise la traite des Noirs, à condition que les captifs soient convertis au catholicisme.
- 1664** Colbert fonde la Compagnie des Indes occidentales, première compagnie commerciale dotée du privilège de pratiquer la traite et de fournir des esclaves aux colonies.
- 1685** Première édition du Code noir, sous Louis XIV.
- 1791** Insurrection d'esclaves emmenée par Toussaint Louverture à Saint-Domingue.
- 1784** Décret d'abolition de l'esclavage par la Convention.
- 1802** Rétablissement de l'esclavage par Napoléon.
- 1804** Indépendance de Saint-Domingue, devenue Haïti, première République noire libre du monde.
- 1815** Les puissances européennes opposées à l'empire napoléonien s'engagent à abolir la traite.
- 1848** Décret d'abolition de l'esclavage par le gouvernement provisoire de la 2<sup>e</sup> République.

► discours très-issu sur la crise du Covid, « La République n'effaçait aucun nom. Elle ne déboulonnait aucune statue », oubliant un peu vite que ladite République n'a cessé, par le passé, de mettre au placard certains bronzes et que les changements de noms sont une pratique banale dans les mairies de France. Jean-Marc Ayrault, lui, persiste : « Il s'agit d'accepter notre histoire tout entière, avec ses ombres. Personne ne veut effacer Colbert. Mais aujourd'hui, à l'Assemblée, il n'y a même pas de plaque explicative. Quel récit offre-t-on aux écoliers en visite ? Et plutôt que Colbert, n'y aurait-il pas eu à avoir une figure comme Jean-Baptiste Belley, le premier député noir ? » L'ancien esclave, né à Gorée et déporté à Saint-Domingue (devenue Haïti), qui, après avoir été affranchi, combattit dans la « milice des nègres libres » sous le drapeau français, puis fut envoyé à Paris plaider l'abolition, adoptée en 1794 par la Convention, appartient à la longue liste des figures noires oubliées de l'histoire. Toussaint Louverture, qui a mené la révolte de Saint-Domingue (voir p. 26), pourtant honoré au Panthéon depuis 2009, est ainsi quasi absent de l'espace public. « La rébellion de Saint-Domingue a été effacée, analyse Myriam Cottias. Rien dans les livres de Michelet, rien quand on célèbre le bicentenaire de la Révolution. » On ne trouve que deux statues de Toussaint : une à La Rochelle, l'autre à Bordeaux. Seuls deux établissements scolaires portent son nom : une école primaire à Clichy et un lycée professionnel à Pantin. « Le fort de Joux, dans le Doubs, où il est mort, est un lieu de pèlerinage mondial, mais en France, qui le sait ? C'est Haïti qui a financé la plaque en son honneur », note Armelle Chautelat, porte-parole de la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage.

**PRISE DE CONSCIENCE**  
Derrière les batailles de statues, ce sont des mémoires malades qui s'affrontent. « Dans les trois ou quatre de l'histoire se nichent toujours des rancœurs », explique l'historien Pascal Blanchard. L'État a longtemps voulu le silence. La page de l'esclavage et du colonialisme ne devait pas être ouverte. Ce sont les derniers grands tabous de l'histoire de France. « Dans le monde, ce n'est qu'à partir de la seconde moitié des années 1960 que les scientifiques, essentiellement anglo-saxons, commencent à analyser l'esclavage et la traite négrière. En France, il faut patienter encore trente ans. » Jusqu'aux années 1990, l'esclavage était rangé dans un placard, indique Catherine Coquery-Vidrovitch,

historienne spécialiste de l'esclavage (1). Ce n'était pas un sujet de recherche, ce n'était pas étudié à l'école, même les enseignants connaissent peu cette histoire. Deux événements – d'une nature et d'un impact différents – vont servir de prise de conscience. L'exposition « Les Anneaux de la mémoire » (400 000 visiteurs), la première en France, organisée en 1992 par l'association du même nom, à Nantes, dont le maire est alors Jean-Marc Ayrault. Et, surtout, la loi Taubira, qui reconnaît l'esclavage comme crime contre l'humanité, adoptée à la quasi-unanimité en 2001 après plusieurs passages expurgés (notamment sur d'éventuelles mesures de compensation pour les descendants d'esclaves) et qui va débloquent, en particulier, les verrous dans l'enseignement.

**DES RÉSISTANCES ENCORE VIVES**  
Dans les années 2000, on crée enfin des postes d'enseignants-chercheurs spécialisés sur le sujet, le premier laboratoire est mis en place au CNRS, de nombreuses sources, encore vierges, commencent à être explorées, comme les minutes judiciaires des procès, qui permettent de faire émerger des voix d'esclaves. Surtout, l'esclavage fait son apparition dans les programmes scolaires du collège et du lycée. « La recherche a fait beaucoup de progrès depuis une dizaine d'années, constate Frédéric Régent, historien spécialiste de l'esclavage (2). Il n'y avait que deux thèses en moyenne par an au milieu des années 2000. Il y en a une dizaine maintenant. L'esclavage est devenu un thème dans les colloques, il y a plus de publications, de livres. Mais on est seulement une dizaine d'enseignants-chercheurs titulaires, contre une quarantaine, par exemple, pour la Révolution française. »

Les résistances sont encore vives. En 2018, à l'occasion de la réforme des lycées, Jean-Marc Ayrault doit faire une piqûre de rappel au ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer : la traite et l'économie des plantations n'étaient plus étudiées... qu'au Breil et aux États-Unis ! « Nous avons eu gain de cause sur la plupart des points, mais nous n'avons pas réussi à intégrer la révolte des esclaves de Saint-Domingue dans le chapitre [des manuels scolaires] sur la Révolution française », se souvient le président de la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage. Parmi les ports négriers qui ont fait fortune grâce à la traite, seuls Nantes et La Rochelle ont réalisé un travail de mémoire. Bordeaux commence tout juste. Mais Lorient,

Dunkerque, Saint-Malo, Le Havre, Honfleur, Marseille, n'ont toujours pas soulevé le tapis. Surtout, à la différence des États-Unis (à Washington) et de la Grande-Bretagne (à Liverpool), la France ne s'est pas encore résolue à ériger un musée national de l'esclavage ailleurs qu'en outre-mer (le Memorial ACTe a été inauguré en Guadeloupe en 2015). Il était pourtant prévu lors de la mise en place du Comité national pour la Mémoire de l'Esclavage (ancêtre de la Fondation) par Jacques Chirac en 2004. Seize ans plus tard, toujours rien à l'horizon. À son arrivée à l'Élysée, Emmanuel Macron a validé la construction d'un mémorial en hommage aux victimes, prévue l'an prochain dans le jardin des Tuileries, mais a dit n'rien à un musée. Le Château ne semble toujours pas savoir comment s'y prendre avec la mémoire de quatre siècles et demi d'esclavage et de colonisation.

« Quand les coloristes sont arrivés en Afrique, ils ont érigé leurs héros en statues et effacé les nôtres », regrette Doudou Diène, responsable du programme « La route de l'esclave » à l'Unesco. La réponse mémorielle de l'Élysée, au sujet de laquelle consulte massivement Joseph Zimet, le Monsieur Communication du Palais, n'est toujours pas annoncée. « L'esclavage et le colonialisme sont deux questions différentes mais qui sont liées, ancrées dans la République, proches de nous, conclut Pascal Blanchard. On ne peut pas ne rien faire et laisser les plus radicaux raconter cette histoire, les décoloniaux illuminés, les nostalgiques, les identitaires d'extrême droite. » En attendant, la France s'apprête à fêter l'an prochain le bicentenaire de la mort de Napoléon 1<sup>er</sup>. Une grande exposition aura lieu à la Vilette. Mais les massacres d'esclaves, orchestrés par l'empereur à Saint-Domingue et en Guadeloupe, ne devraient pas être évoqués. Et l'esclavage, qu'il rétablit en 1802, sera très peu abordé. (1) Auteur des « Routes de l'esclavage ». (2) Auteur des « Mémoires de la Société ». (3) Auteur des « Mémoires de la Société ».



## COLBERT ET LE CODE NOIR

Le Code noir, touchant la police des îles d'Amérique, fait partie des ordonnances prises par Louis XIV. Le Roi-Soleil a déjà encouragé la traite, autorisée par son père, Louis XIII, en accordant une prime de treize livres par « tête de nègre » aux négriers privés. Son règne est marqué par le début des lois modernes : tout doit être codifié, en métropole comme dans les colonies. Il s'agit de mettre de l'ordre dans les plantations et de limiter le pouvoir des colons. Colbert, contrôleur général des finances, commence la rédaction du Code noir en 1682, avec l'aide des intendants et des gouverneurs des îles. Son fils, le marquis de Seignelay, le termine en 1685, deux ans après sa mort. Ce premier texte fait de l'esclave un « être de Dieu », qui doit être baptisé, et en même temps... un « meuble ». « qui peut être vendu et transmis en héritage comme un vulgaire commode. Il se lie le sort des esclaves noirs », écrit Christiane Taubira dans « Codes noirs. De l'esclavage aux abolitions » (Dalloz). Le Code noir, première version, comporte ainsi des dispositions protectrices des esclaves. Il doit être instruit et baptisé par leurs maîtres « dans un temps convenable », nourris, habillés, soignés, logés et entretenus « en terre sainte ». « Ils peuvent se marier, avec l'accord de leur maître, et ont la possibilité d'être affranchis, avec les mêmes droits, privilèges et immunités dont jouissent les personnes nées libres. » Mais l'article 44 (« déclarations les esclaves être meubles ») les réduit à un statut d'objets susceptibles d'être saisis en cas de non-remboursement d'une dette. Par crainte des révoltes, le texte prévoit un système de prescription et de répression impitoyable. Les esclaves n'ont pas le droit de se rassembler, de porter des armes ou des « gros bâtons ». Des sanctions sont prévues en cas de désobéissance, fuite ou rébellion : fouet, verges, marque à la fleur de lys, mutilation, et mort (si l'esclave a, par exemple, volé un cheval ou frappé son maître). D'abord appliqués aux Petites Antilles, le Code noir est étendu au cours des décennies suivantes à Saint-Domingue (Haïti), à la Guyane, aux îles de France (aujourd'hui Maurice) et de Bourbon (Réunion) et à la Louisiane. En 1723, une nouvelle version du Code noir, édictée sous Louis XV, se montre encore plus sévère, notamment sur les conditions d'affranchissement. R.F.

**LES MATINS D'ÉTÉ**  
Chloé Cambreling  
JEUDI 16 JUILLET - 7H00 / 9H00  
spécial « La France et l'esclavage »  
En partenariat avec L'OBS

22 L'OBS N° 2907-16/07/2020

23 L'OBS N° 2907-16/07/2020

DOSSIER

« Sculpture de quatre esclaves enchaînés, visible au Memorial ACTe, à Pointe-à-Pitre, en Guadeloupe.

L'image est frappante. La statue de Colbert, l'inspirateur du Code noir, devant l'Assemblée nationale, maculée de peinture rouge, comme des giclées de sang, et taguée d'un « Négrophobie d'État ». L'inscription a vite été nettoyée et le militant de la Brigade anti-négrophobie à l'origine des dégradations doit passer en comparution immédiate. Mais il ne fait pas bon être une statue par les temps qui courent. Partout dans le monde, dans le sillage de la mort de George Floyd, un Afro-Américain étouffé par un policier blanc le 23 mai, et du mouvement Black Lives Matter (« La vie des Noirs compte »), les bronzes liés à l'esclavage et au colonialisme tombent de leur piédestal : les généraux confédérés, l'ancien président des États-Unis Thomas Jefferson, le découvreur de l'Amérique Christophe Colomb, le roi des Belges Léopold II, le marchand d'esclaves Edward Colston... Jusqu'à Victor Schoelcher, pourtant à l'origine du décret français d'abolition de 1848, en raison des rumeurs – fausses – selon lesquelles il aurait eu lui-même des esclaves et parce que « certains militants antiracistes reprochent à sa figure d'avoir occulté celles des esclaves qui ont participé au mouvement abolitionniste », ajoute Myriam Cottias, directrice de recherche au CNRS et spécialiste de l'esclavage. Sa statue a été brisée à Fort-de-France, en Martinique, quarante-huit heures avant la mort de George Floyd, comme une annonce de l'embranchement à venir. Même dans les couloirs feutrés des palais de la République, les esprits s'échauffent. Le 13 juin, dans une tribune publiée dans « Le Monde », Jean-Marc Ayrault, ancien Premier ministre de François Hollande et président de la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage, propose de débaptiser la salle Colbert à l'Assemblée nationale, intronisée sous la III<sup>e</sup> République, période faste et effacement de statues et de « grands » hommes. Toiké A droite comme à gauche. Le lendemain, Emmanuel Macron croit être le maître des points sur les « + » dans son ►►

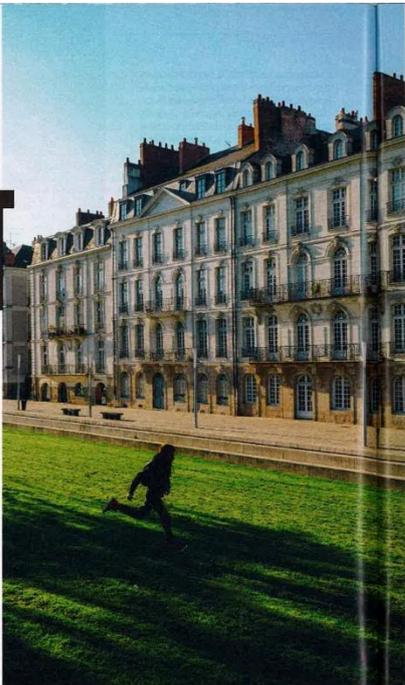
DOSSIER

# LA LOI DU PROFIT

En deux siècles et demi, plus de 3 000 expéditions négrières sont parties de France. La traite a fait la fortune de grands ports du pays et de milliers d'armateurs et de planteurs

Par NATHALIE FUNÈS

« Bienfaisant », « Aimable », « la Vertu », « l'égallité », « la Fraternité », « le Père de famille », « le Bon Citoyen ». Ce sont les noms aux consonances fraternelles des navires, décorés et frégates qui, pendant deux siècles et demi, sont partis, voiles au vent, lourds et ventrus, pour affronter le gros temps de l'Atlantique. Ils quittent les ports de La Rochelle, Bordeaux, Saint-Malo, Lorient, Le Havre, Nantes, chargés de textiles, d'armes, d'alcool, de plomb, de fer – leur monnaie d'échange contre « l'or noir » –, s'arrêtent dans les comptoirs des côtes africaines, entre le Sénégal et l'équateur, s'approvisionnent en esclaves, traversent l'Océan, déposent leur cargaison humaine dans les îles françaises puis reviennent, au bout d'un an, d'un an et demi, avec du café, du cacao, du sucre, le « pétrole » de l'époque. De 350 à 450 esclaves transportés en moyenne par navire, enlaidis dans l'entrepont clos et obscur, les hommes à l'avant, les femmes et les enfants à l'arrière, nus, enfermés par deux. Entre 10 et 20% n'atteignent jamais l'autre rive, morts de dysenterie, de variole, de rougeole, de soif, de faim, de mauvais traitements, de tentatives de rébellion. « *Pétais persuadé que j'étais dans un monde de mauvais esprits qui allaient me tuer* », racontera dans son autobiographie, en 1789, Olaudah Equiano, enlevé par des



« La quartier de l'île Feytaud, à Nantes.

« ASSURANCE, CREDIT, BOURSE SONT MIS EN PLACE POUR LE COMMERCE TRIANGULAIRE.

FREDERIC REGENT, HISTORIEN

« Des mascarons négroïdes ornent la façade de maisons cossues, à Bordeaux et à Nantes.

« Le plan de coupe d'un bateau négrier en 1780, commandé par un abolitionniste anglais.

chasseurs d'esclaves d'une tribu adverse au Nigeria et vendu à des négriers britanniques. Entre le XVII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle, la France a déporté environ 1,4 million d'Africains (de dixième du total estimé de la traite occidentale) vers ses colonies des Petites et Grandes Antilles, la Martinique, la Guadeloupe et la partie française de Saint-Domingue, devenue Haïti, « perle de l'Empire », mais aussi la Louisiane, la Guyane et les îles de l'océan Indien (Réunion et Maurice). La traite des Noirs commence dès le VII<sup>e</sup> siècle dans le monde musulman du Maghreb et du Moyen-Orient. Les Européens s'installent, eux, le long du littoral africain au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Ils font commerce d'ivoire, de gomme arabique puis, très vite, et pour l'essentiel, d'esclaves. La révolution sucrière et l'essor de l'économie de plantation dans les colonies réclament de la main-d'œuvre. Une bulle papale de 1639 menace d'excommunication toute personne qui fera trafic d'Indiens. Et les « engagés blancs », travailleurs européens sous contrat, se rarifient. Les esclaves africains feront donc l'affaire. La traite atlantique est lancée.

### « L'ÉCONOMIE CASINO »

Un « négre », comme on disait alors, peut être revendu dix fois son prix d'achat. « Ce sont les débuts de l'économie du risque, de l'économie casino », note Frédéric Régent, historien spécialiste de l'esclavage (1). Le taux de profit moyen de la traite, d'environ 6% par an, était légèrement supérieur à la rente foncière et au taux de crédit. Si tout se passait bien, l'investisseur dans une expédition pouvait doubler voire tripler sa mise. C'est pour ce commerce-là que se sont créées les grandes compagnies d'assurances, en France, aux Pays-Bas, en Angleterre, comme la Lloyd's Assurance, mais aussi crédit, bourse, les outils du capitalisme moderne, sont mis en place pour le commerce triangulaire. La traite occidentale sera ainsi le premier grand commerce mondial de l'histoire. Quelque 3 317 expéditions partiront de France. Nantes, le plus grand port négrier du pays, le quartier d'Europe après Liverpool, Londres et Bristol, assurera 42% de la traite de l'Hexagone.

La ville porte encore les traces de la richesse accumulée tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle. « C'était une cité médiévale aux ruelles étroites, capitale d'une région pauvre, la Bretagne », raconte Yvon Chotard, fondateur de l'association Les Amuseux de la mémoire. L'argent de la traite en a fait un port opulent. « Majestueux hôtels

particuliers érigés par les négriers en tuffeau, une pierre dorée, avec balcons en fer forgé et mascarons, alignement des quais de la Fosse, Branas et l'escalier d'Or partaient les équipages, somptueux Théâtre Graslin avec son plafond en coupole et ses loges ouvertes « à l'italienne » qui présentera un opéra baptisé « la Négresse » lors de son ouverture... Dans les années 1780, 700 000 Africains travaillent dans les colonies françaises, l'économie esclavagiste fournit 35% du commerce extérieur du pays, Saint-Domingue est devenu le premier producteur mondial de sucre, et les exportations des Caraïbes ont été multipliées par douze en cinq décennies.

### GRASSES COMPENSATIONS

Le petit déjeuner de la noblesse et de la haute bourgeoisie, qui se devait d'être composé de sucre, cacao et café, se banalise. Les cargaisons débarquées dans les ports français irriguent toute l'Europe continentale. Bordeaux, désormais le premier entrepot colonial du pays, réexporte 90% du sucre et du café vers la Hollande, les villes hanséatiques du Nord et les pays de la Baltique. Des industries textiles s'installent autour de Nantes afin d'alimenter les navires négriers en monnaie d'échange pour acquérir des esclaves. Toute l'économie européenne est baignée par l'argent de la traite et des plantations. « Même Fribourg en Suisse, voit ses revenus exploser avec la hausse de sa production de gruyère », indique Catherine Coquery-Vidrovitch, historienne spécialiste de l'Afrique (2). C'était l'une des nourritures favorites des équipages des navires négriers en raison de sa qualité de conservation. »

Quand surgissent les premiers mouvements abolitionnistes à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce sont des milieux économiques qui viennent les positions les plus virantes. En 1794, date de la première abolition par la Convention, pendant la Révolution française, et en 1848, date du décret initié par Victor Schœlcher, qui sera, lui, définitif, planteurs et négriers luttent en chœur que la fin de l'esclavage apporte à la maîtrise pour 5 à 6 millions de Français. En guise de compromis, on décide de grasses compensations pour les propriétaires d'esclaves. En Angleterre, l'abolition de 1833 octroie l'équivalent de 5% du revenu national en versements aux 4 000 propriétaires. En France, les planteurs touchent l'équivalent de 500 francs de l'époque par esclavage de la deuxième abolition de 1848, le quart du prix d'achat. Mais rien n'est alors prévu « pour indemniser les esclaves des dommages subis par eux ou leurs ancêtres », regrette Thomas Placide, « Capital et idéologie » (Le Seuil, 2019). Qu'il s'agisse de leurs dommages physiques ou du simple fait d'avoir travaillé pendant des siècles sans rémunération. Les débats n'ont pas été houleux à la Chambre des Députés. Tout le monde ou presque était favorable à une indemnisation des propriétaires. Le philosophe Alexis de Tocqueville comme le poète romantique Alphonse de Lamartine. ■

(1) Jeanne des Malines de la Guadeloupe // L'Indien, 2010.  
(2) Aurélien Des - Histoire de l'esclavage // L'Histoire, 2018.

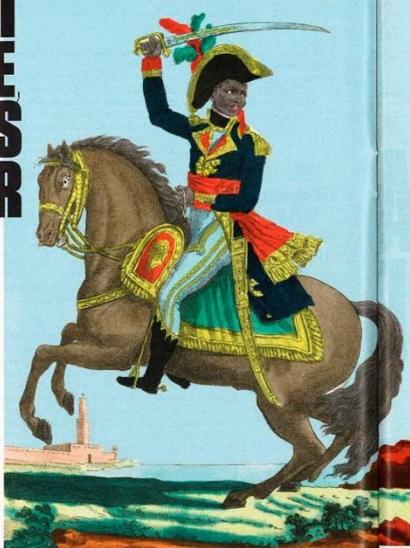
# TOUSSAINT LOUVERTURE LE SPARTAGUS NOIR

Quelle destinée que celle de cet ancien esclave, devenu chef rebelle puis gouverneur de l'île de Saint-Domingue ! Il finit sa vie en captivité au fort de Joux

Par DOAN BUI

C'est un papier jauni avec une liste écrite d'une plume soignée. Elle dénombre les « esclaves nègres » de la plantation Bréda, en décembre 1785, à Saint-Domingue (aujourd'hui Haïti). Casimir est un « négre obéissant et peu intelligent » ; Samson, « assez bon scribe d'un beau physique mais paresseux » ; François, « souvent à l'hôpital, exténué de misère et négligé ». La liste répertorie plusieurs « nègres hors service », comme Geneviève, « lépreuse » ou Magdelaine « infirme, abandonnée dans sa cave ». Ce fascinant document, exhumé en 2013 des cartons des Archives nationales d'Outre-Mer à Aix-en-Provence, par les historiens Philippe Girard et Jean-Louis Dommenegh, l'est devenu encore plus quand, au détour de la liste, ils ont reconnu ce prénom : Toussaint. « Créole, gardien de mulets, sujet intelligent et entendu pour les pensées des animaux, deux traits bigot aimant catéchiser et à faire des prosélytes. Ce négre est marié avec Suzanne, sœur du commandeur. »

Toussaint ? Oui, il s'agit bien de celui qui se donnera plus tard le nom de Toussaint Louverture, le Spartacus qui mènera la révolte des esclaves de Saint-Domingue en 1791, émerveillant Lamartine – « Cet homme est une nation ! » – qui lui consacra une pièce. Louverture se fera ensuite nommer gouverneur à vie de l'île, défiant Bonaparte, alors Premier consul, qui le fait capturer, l'exile au fort de Joux, dans les Doubs, où il mourra un an plus tard, en 1803. « Toussaint Louverture, le Napoléon noir, imité et tué par le Napoléon blanc »,



« Toussaint Louverture, chef des Nôrs insurgés de Saint-Domingue - Jean forte datant du XIX<sup>e</sup> siècle.

écrivit Chateaubriand. Napoléon omettait ce nom de Louverture dans tous les papiers officiels, se limitant à celui de « Toussaint ». Dernière humiliation pour l'esclave sans nom de famille qui s'en était justement choisi un : « Je suis Toussaint Louverture, mon nom n'est peut-être fait connaître jusqu'à vous. J'ai entrepris la vengeance de ma race. »

### SURNOMMÉ « FATRAS-BÛTON »

Quelle destinée pour l'esclave de la plantation Bréda, surnommé « Fatras-bûton » dans sa jeunesse pour son physique malin et qui, illettré, s'était battu pour apprendre à lire et écrire à l'âge adulte ! Toussaint a déjà 48 ans, lorsqu'il s'engage dans la révolte de Saint-Domingue en 1791. Philippe Girard, historien et biographe de Toussaint Louverture, professeur à l'université d'Etat de Louisiane, explique : « La vie de



« La révolte des esclaves à Saint-Domingue le 28 août 1791 (gravure du XVIII<sup>e</sup> siècle).

Toussaint, révolutionnaire et homme politique, est documenté, mais on a peu de choses sur sa vie d'avant, sa vie d'esclave, puis d'affranchi. »

Dans les années 1790, le mythe est écroulé quand des historiens documentent que le libérateur des esclaves, en avant, lui aussi, acheté... Toussaint, affranchi vers 30 ans, rêvera, c'est vrai, d'avoir sa plantation. De se faire une place dans un monde de Blancs. Surtout, acheter des esclaves, c'était la seule manière pour un affranchi de libérer sa famille et ses amis. On glissera aussi sur le trésor qu'aurait amassé Toussaint. La réalité est moins scintillante. Après son affranchissement, il est revenu travailler dans la plantation Bréda où il était né, où vivait toujours son épouse Suzanne, « blanchisseuse, la plus vaillante des négresses ». A Bréda, il y a aussi Pélagie, sa marraine, « négresse robuste qui danse bien à la mode de son pays ». Ou son neveu préféré, le beau Moïse, gardien de moutons, qui sera plus tard l'un des principaux généraux de la révolte de Saint-Domingue. La rébellion couve-t-elle déjà, en 1785, à la plantation Bréda ? Le comptable, frappé par l'hôpital où les esclaves « dépérissent à vue d'œil, le chagrin s'en empare, ils tombent dans le marasme », s'interroge sur cette « race qui détecte son existence ». Quelques années auparavant, Macandal, le sorcier, l'esclave « marron » (oyant fait), a enflammé les esprits, proposant d'empoisonner tous les Blancs. Il a été brûlé en place publique en 1758. Mais il a semé la colère. Elle grandit.

En 1789, la prise de la Bastille et la fièvre de la Révolution française parviennent jusqu'aux lointaines Antilles. Les esclaves blancs ont déjà leurs maîtres, dit-on. Liberté, égalité, fraternité, clame la « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ». Lors de la réunion du Bois-Caiman en août 1791, ils sont plusieurs à vouloir lancer le combat. Certains veulent exterminer tous les Blancs. Pas Toussaint, plus modéré, qui croit en une indépendance concertée, aux côtés de la France. C'est en métropole

« MON NON S'EST PEUT-ÊTRE FAIT CONNAÎTRE JUSQU'À VOUS, J'AI ENTREPRIS LA VENGEANCE DE MA RACE. »

« La Forteresse de Joux dans les Doubs où Toussaint Louverture meurt d'une pneumonie le 7 avril 1803.



qu'il a envoyé deux de ses enfants étudier, Placide (son préféré, alors qu'il n'était que son fils adoptif) et Isaac, son fils de sang. Les combats font rage et partent sur la planète, la révolte des esclaves noirs terrorise leurs maîtres. Aux Etats-Unis, Thomas Jefferson, alors premier secrétaire d'Etat des Etats-Unis, craint ces « combats d'une terrible réprobation » qui pourraient « attiser la combustion » en Amérique. En août 1793, sentant le vent de l'histoire, l'émissaire de la Convention, le girondin Léger-Félicité Sonthonax, proclame l'abolition de l'esclavage à Saint-Domingue. Il envoie plusieurs émissaires en métropole pour convaincre la Convention de faire de même. L'un d'entre eux, Jean-Baptiste Bellay, ex-esclave lui aussi, sera le premier député noir. La France vote l'abolition de l'esclavage en 1794.

**DRESSÉS POUR « MANGER DES NÈGRES »**  
Saint-Domingue n'est plus une île esclavagiste, mais reste en guerre. Il faut se défendre contre les Anglais qui veulent la conquérir. Et puis la « perle des Antilles », première production mondiale de sucre, est à abandonner. Toussaint veut obliger les anciens esclaves à revenir travailler aux plantations. Pis, il a même fait revenir des « gîteurs » blancs pour les coraquer. Moïse, le neveu chéri, refuse. Toussaint le fait fusiller.

De l'autre côté de l'Atlantique, le jeune Bonaparte prend le pouvoir lors du coup d'Etat du 18 Brumaire 1800. Toussaint se proclame gouverneur à vie et fait voter une Constitution. C'en est trop. Napoléon a pris sa décision – il veut rétablir l'esclavage – et il n'a plus qu'une obsession : « crasser Toussaint et les rebelles de Saint-Domingue. Il envoie son beau-frère, le général Leclerc, les mater. En 1802, Toussaint est capturé. Napoléon se sent pousser des ailes. Il s'est fait nommer consul à vie, charge le général Richepanse de rétablir l'esclavage en Guadeloupe à coup de canon, promulgue un arrêté interdisant l'entrée en France « de tout Noir, maître, ou autres gens de couleur. »

A Saint-Domingue, on continue à résister. De nouvelles troupes sont envoyées, toujours plus d'hommes, mais aussi des chiens, des bouledogues dressés pour « manger des nègres ». Il faut terroriser l'ennemi, mais c'est le contraire qui se passe : dans l'armée française, c'est la déroute. En novembre 1803, la bataille de Vertières, est le Waterloo des Antilles. Saint-Domingue, renommée Haïti, proclame son indépendance. La première République noire indépendante. Capturé, emprisonné au fort de Joux, Toussaint, l'ex-esclave illettré, écrit sans relâche. Tente de plaquer sa cause auprès de Napoléon. Il fait appel, comme il en a pris l'habitude, à un secrétaire (son orthographe était restée vacillante), mais très vite, ce mince privilège lui est retiré. Ensuite, ce sera le papier et le stylo qu'on lui confisque. Le silence. Puis la mort. « En me renversant, on m'a abattu à Saint-Domingue que le tronc de l'arbre de la liberté des Noirs. Il repoussera sur les racines parce qu'elles sont puissantes et nombreuses. » ■

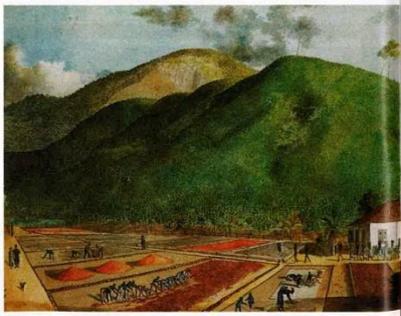
# L'ESCLAVE QUI ATTAQUA SON MAÎTRE EN JUSTICE

Furcy est devenu célèbre en gagnant en 1843 le procès qu'il intenta à son propriétaire afin de recouvrer sa liberté. Un incroyable feuilleton judiciaire

Par DOAN BUI

Je me nomme Furcy. Je suis né libre dans la maison Routier, fils de Madeleine, Indienne libre, alors au service de cette famille. Je suis retenu à titre d'esclave chez M. Lory, gendre de Mme Routier. Je réclame ma liberté : voici mes papiers. C'est par ces mots, consignés sur procès-verbal, que le 2 octobre 1817, Furcy, esclave, âgé d'une trentaine d'années, vient plaider sa cause dans le bureau du procureur de la cour royale de Saint-Denis, dans l'île Bourbon, comme on appelait jadis l'île de la Réunion. Commence alors un feuilleton judiciaire long de vingt-sept ans, d'autant plus incroyable qu'il oppose un esclave et son maître.

L'histoire aurait pu rester enfouie, comme tant d'autres, sans la curiosité et l'obstination de Mohammed Aïssaoui, journaliste littéraire au « Figaro » (1), qui, un beau jour de 2005, tombe sur une dépêche de l'AFP annonçant la vente aux enchères des archives de « l'affaire de l'esclave Furcy ». Intrigué, il se rend à l'hôtel Drouot. La salle est vide. Personne à part lui ne semble se passionner pour ce qu'il y a dans ce carton, qui consigne cette longue procédure, procès-verbaux, lettres, auditions. Les archives départementales de l'île de la Réunion préparent alors le lot. Leur provenance est inconnue. « Ce trésor est resté plusieurs mois dans un cablot à Drouot, puis expédié aux archives à la Réunion, il est resté non classé.



▲ Plantation de café à l'île Bourbon, où travaillaient encore les esclaves au début du XIX<sup>e</sup> siècle (aquarelle attribuée à J. J. Patu de Rosemont).

Rien n'avait jamais été écrit sur Furcy. Alors je suis parti dans cette quête. Je voulais retrouver ses traces mais il y en avait si peu », dit Mohammed Aïssaoui. Sans archives, sans mots, sans identité, les esclaves ont été effacés de notre mémoire. Les seules bribes attestant de leur existence sont ces statistiques des bateaux de traite, ces listes dans les registres des plantations. Comme tous les esclaves, Furcy n'avait pas de nom de famille, uniquement ce prénom, Furcy, qu'on lui avait attribué. On ne sait même pas où il est né. En revanche, il a appris à lire et à écrire. C'est ainsi qu'il a compris qu'il était libre, en découvrant après la mort de sa mère, un certificat d'affranchissement, qu'elle-même n'avait pu déchiffrer. Furcy s'est alors décidé à réclamer son droit, trouvant un allié improbable dans la personne du procureur Gilbert Boucher, fraîchement nommé à la Réunion qui a décidé de faire du combat de Furcy le sien.

## VENDU POUR 700 PIASTRES

L'affaire devient une affaire d'Etat. Desbassays de Richemont, commissaire général de l'île, issu d'une puissante famille de colons accuse Furcy de rébellion, harcelée et le met en prison. Lors de la première audience, le tribunal expédie l'affaire : les revendications de l'esclave sont absurdes, sa place est derrière les barreaux. De toute façon, selon le Code noir, l'esclave doit passer par son maître s'il veut défendre ses intérêts : Gilbert Boucher fait appel. Desbassays est furieux. « Le procureur général a un penchant détestable : il est proche des dernières classes de la société et éloigné de ceux qui tiennent un rang dans le monde. Il est le véritable auteur de la rébellion de Furcy ! » précise Mohammed Aïssaoui. Furcy perd son procès en appel. Mais il reste un danger pour l'île. Il a suscité l'espoir. Il faut l'éloigner. Son propriétaire le vend 700 piastres à son frère et l'expédie à l'île Maurice. Il est enchaîné lors du voyage. Là-bas, le voilà à nouveau en captivité. Il ne cesse d'écrire partout pour plaider sa cause. Pendant vingt ans, il correspond avec Gilbert Boucher, qui a été muté hors de la Réunion. Aucune trace, hélas, de toutes ses missives. Jusqu'au fameux carton d'archives vendu à Drouot. Oû, dans les liasses non classées, se trouvent sept lettres signées Furcy. « C'était comme si son fantôme surgissait devant moi », dit Mohammed Aïssaoui.

La voilà enfin, la voix de Furcy. Dans l'une, il signe d'un désespéré : « Furcy né libre, esclave maintenant par la cupidité d'un homme. » De son lieu d'exil, il révoque jamais son quotidien et les mauvais traitements dont il est l'objet, restant concentré sur ce qui l'obsède : son procès. « Je suis sûr que l'infortuné à qui vous vous intéressez à Bourbon ne peut être entièrement effacé de votre mémoire. Je prends donc encore la liberté de vous écrire pour vous supplier de penser à moi, de me faire savoir si je ne dois plus espérer et si, né libre, il m'est défendu de jouir des droits que ma naissance m'accorde. [...] J'aurais respiré l'air de la liberté, vous paraissez, je suis esclave. »

▼ Statue de la mulâtresse Solitude, figure historique de la résistance des esclaves noirs, aux Abymes, en Guadeloupe.



Furcy gagne son procès. Gilbert Boucher, l'homme qui a conservé tous les documents de cette affaire qu'il a hanté, meurt en 1841, sans en apprendre le dénouement. « Personne ne connaissait la suite de l'histoire. La cour d'appel de Saint-Denis, à la Réunion, avait été perdue. Et puis, j'ai découvert que le jugement avait eu lieu à Paris », raconte Mohammed Aïssaoui.

## AIDÉ PAR DES ABOLITIONNISTES

Rendu par la cour royale de la capitale le 28 décembre 1843, le verdict « Furcy contre son maître » a, lui, été bien conservé, ainsi que le compte rendu du procès. Aïssaoui le consulte à la Bibliothèque nationale de France. Il découvre non seulement que Furcy, toujours vivant, s'est rendu à Paris depuis l'île Maurice (« Et aujourd'hui en France, présent à l'audience, Furcy... ») mais surtout qu'il a gagné sa longue bataille judiciaire (« La cour que Furcy cite en libéré »). Des militants abolitionnistes l'ont aidé à se préparer à ce procès dans lequel ils ont vu une tribune pour leur cause. L'un de ses avocats rappelle dans sa plaidoirie l'édit de Louis le Hutin de 1315 abolissant le servage et clamant que « nul n'est esclave en France », habiles façon de rappeler les multiples exceptions juridiques : les esclaves transitaient dans les ports, à Nantes ou à La Rochelle, bref, en terre de France ! Furcy refuse les 10 000 francs de dommages et intérêts qui lui sont octroyés. Cinq ans plus tard, l'esclavage sera définitivement aboli. ■

11. Retour de l'histoire de l'esclavage à Paris, 2011.

## DES FEMMES QUI MENCIAIENT LA RÉVOLTE

C'est un pan méconnu de l'histoire. Invisibles parmi les invisibles, les femmes ont été souvent en première ligne dans les révoltes des esclaves. « En Haïti, elles sont nombreuses à avoir pris les armes. Elles étaient même plus radicales que leurs pairs dans leurs revendications », raconte l'historien Philippe Girard. Sanité Belair était lieutenant dans l'armée de Toussaint Louverture. Capturée avec son mari lors d'une embuscade, elle fut fusillée avec lui et refusa, lors de son exécution, d'avoir les yeux bandés. Autre figure, Désirée Bazile, surnommée « Défilée la Folle », une Antigone de la révolte de Saint-Domingue dont la famille avait été massacrée sous ses yeux par les troupes françaises. Après l'assassinat de Jean-Jacques Dessalines, devenu leader de la révolte puis empereur d'Haïti, c'est elle qui transporta son corps saignant au cimetière. En Guadeloupe, se remanicier André Schwarz-Bart a immortalisé la mulâtresse Solitude : enceinte, elle mène l'insurrection aux côtés de Louis Delgrès, sera arrêtée, condamnée, et pendue le lendemain de son accouchement. En Guyane, la marronne Claire a fui son maître pour rejoindre Coppena et ses enfants, pour se réfugier dans l'enclave de la Montagne de Plomb, où les marrons ont constitué leur propre communauté. Capturée, Claire sera étranglée et pendue devant ses enfants, tandis que Coppena sera soumis au supplice de la roue. ■

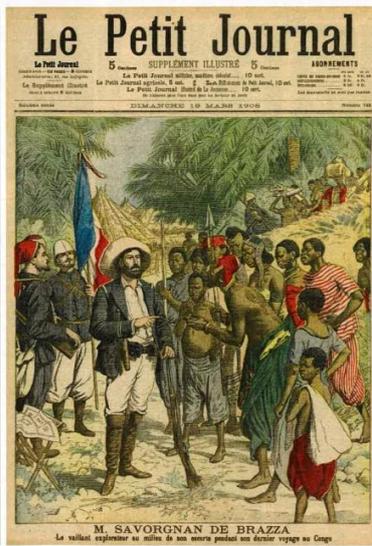
# LA SÉPARATION AU NOM DE L'ABOLITION

Pour justifier la conquête du continent, les colonisateurs ont invoqué leur « mission civilisatrice » et leur volonté de mettre fin à l'esclavage

Par FRANÇOIS REYNAERT

Victor Hugo est un grand homme. Un grand homme de son temps, légitime comme chacun des préjugés de son siècle. Vers la fin de sa vie, alors que la pénétration du continent noir ne fait que commencer, le sénateur inamovible devenu l'idole de la République exhorte ses contemporains à accélérer la colonisation de l'Afrique. Elle est nécessaire, elle est impérieuse, elle sera facile. « Allez, Peuples ! Emparrez-vous de cette terre. Prenez-la. A qui ? à personne. Prenez cette terre à Dieu. Dieu donne la terre aux hommes. Dieu offre l'Afrique à l'Europe. Prenez-la. » Oû lance-t-il cette curieuse harangue ? Devant un corps expéditionnaire en partance ? Face à des industriels et des marchands se réjouissant du festin à venir ? Pas du tout. Ce « discours sur l'Afrique » est prononcé en 1879, en présence et en l'honneur de Victor Schoelcher, lors d'un banquet commémorant l'abolition de l'esclavage que cet autre grand homme avait fait aboutir, trente et un ans plus tôt. Pour l'orateur, comme pour celui qu'il célèbre, l'articulation entre ce magnifique acte émancipateur et la colonisation n'a rien de choquant. Elle est une évidence. Hugo s'en explique ce soir-là dans un de ces balancements dont il est le secret : « Au XIX<sup>e</sup> siècle le Blanc a fait du Noir un homme. Au XX<sup>e</sup> siècle, l'Europe fera de l'Afrique un monde. » Hommes de progrès, humanistes sincères, les deux Victor sont abolitionnistes et colonialistes. Mieux, ils sont colonialistes parce que ils sont abolitionnistes.

ORGUEIL NATIONAL Du partage de l'Afrique effectué dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> par quelques puissances – le Royaume-Uni, la France, la Belgique, le Portugal, l'Allemagne – on garde des images de conquêtes armées, de militaires en casque colonial « pacifiant » la savane à la mitrailleuse. Mille études nous ont expliqués les raisons profondes de ce dernier grand épisode de l'expansion européenne. De l'Afrique noire jusqu'au début des années 1870, on ne connaît que les côtes. L'intérieur, qu'on commence à explorer, paraît un réservoir riche de promesses pour notre petit continent dopé par la révolution industrielle. On pourra s'y fournir en matières premières et ouvrir de nouveaux marchés pour écouler les



M. SAVORGNAN DE BRAZZA Le vaillant explorateur au milieu de son escorte pendant son dernier voyage au Congo.

« ELLES (LES RACES SUPÉRIEURES) ONT LE DEVOIR DE CIVILISER LES RACES INFÉRIEURES. »

JULES FERRY



▲ L'explorateur Pierre Savorgnan de Brazza, en photo et représenté en une du « Petit Journal », lors d'un de ses voyages au Congo.

▼ Des prisonniers enchaînés à Zanzibar en 1883.



productions. La rivalité entre nations accélère dans les années 1870-1880 le processus. Les Français nomment cela la « course au clocher » : chacun se dépêche de prendre sa part du gâteau. La participation s'active de la France à ce grand jeu correspond aussi à un moment politique. Après la défaite de 1870, il faut trouver un dérivatif qui puisse regonfler l'orgueil national.

On oublie trop que cette vaste entreprise a été aussi portée par des progressistes, convaincus d'agir pour le bien de l'humanité. Voyez la phrase fatale, et souvent échouée certains temps derniers, de Jules Ferry. Lors d'un débat parlementaire en 1885, ce promoteur de la colonisation la justifie par le fait que « les races supérieures ont un droit sur les races inférieures ». Il ajoute aussitôt : « Parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures. » La remarque nous est évidemment odieuse aujourd'hui. On doit néanmoins prendre en compte son contexte. A la Chambre, ce jour-là, pour répondre au leader républicain, seul Clemenceau (alors d'extrême gauche) use d'arguments qui sont les nôtres en soulignant l'idiotie de toute prétention à la supériorité d'un peuple sur les autres. Mais si la droite s'oppose alors au projet de Ferry, ce n'est pas qu'elle le juge raciste. C'est qu'elle pense qu'il ne l'est pas assez ! L'Alsace-Lorraine, voilà la seule blessure ! Pourquoi en détourner les Français avec ces chimères humanitaires-exotiques ? L'ultra-nationaliste Déroulède résumera cette aguerre dans une formule qui a le mérite de la clarté : « J'ai perdu deux sœurs et vous m'offrez vingt nègres. »

Jules Ferry défend l'expansion car il sait qu'elle offrira à son pays des débouchés économiques. Il sait aussi, en effet, ce s'offrir des nègres » car il est persuadé – ou s'est autopersuadé – d'avoir envers eux le même devoir qu'envers les petits Français qu'il instruirait grâce à ses lois scolaires. S'emparer du reste du monde répond à la « mission civilisatrice » dont tout l'Occident de l'époque se pense investi. La lutte contre l'esclavage y tient une place centrale.

Le fléau existe sur le continent noir depuis la nuit des temps. Dans cette seconde moitié du XIX<sup>e</sup>, il y eût plus que jamais. Le paradoxe, nous l'explique l'historienne Catherine Coquery-Vidrovitch dans sa

luminieuse « Petite Histoire de l'Afrique » (1), est que cette aggravation est due au spectaculaire revirement de l'Occident sur la question. Après avoir, pendant trois siècles, acheté des millions d'êtres humains sur la côte ouest de l'Afrique, les Européens interdirent la traite (au congrès de Vienne, en 1815) puis l'esclavage (progressivement, par pays). Cela a pour effet de créer un surplus de captifs, qui sont revendus dans le continent lui-même, et de déplacer les flux. Du côté oriental de l'Afrique, où la traite arabe sévit depuis le VII<sup>e</sup> siècle, les marchands arabo-swahilis redoublent d'activité. Agissant pour le compte des riches commerçants de Zanzibar, ils pénètrent de plus en plus profondément dans le continent pour y ramener leur marchandise humaine.

## CONGRÈS ANTI-ESCLAVAGISTES

Les Européens s'insurgent contre cette horreur que la fougue des nouveaux convertis et sautent bientôt le pas : le meilleur moyen de faire cesser l'odieux commerce est d'aller l'interdire sur place nous-mêmes. L'exemple le plus emblématique de cette façon de faire est celui de Léopold II de Belgique. Il souhaite absolument une colonie, mais son gouvernement ne veut pas d'un tel fardeau. A coups de congrès anti-esclavagistes organisés à Bruxelles et de millions donnés à cette cause, il se construit la figure du grand libérateur. C'est à ce titre qu'il réussit à faire avorter, par les puissances européennes, la prise de possession du Soudan (actuel Mali) que lui obtient Henry Morton Stanley, un aventurier sans scrupules, et qu'il met aussitôt en coupe réglée.

Les Français ne sont pas en reste. Ils ont aussi leur Congo, que leur a mené Pierre Savorgnan de Brazza. Le militaire est adulé en France. Il raconte qu'il a progressé dans le pays avec pour seule arme un drapeau tricolore. En disant aux indigènes : « Celui qui le touche devient libre », Gallieni, comme aujourd'hui comme un des plus grands massacreurs des « pacifications » coloniales, fut célébré comme un humaniste. N'avait-il pas aboli l'esclavage, sitôt après la conquête de Madagascar (1896), et, une décennie plus tôt, comme nous le raconte l'historienne Nelly Schmidt (2), fait construire au Soudan (actuel Mali) les « villages de liberté » pour y regrouper les ex-captifs ?

Le fait qu'il interdise aussi aux habitants de ces villages d'en sortir ni lui pose par ailleurs aucun problème. C'est bien sûr l'autre face de cette histoire. La propagande parle de la libération d'un continent. La réalité sera la violence de l'occupation, le pillage des ressources et, pour les populations, un statut d'inférieur codifié par le régime de l'indigénat. Celui-ci prévoit, entre autres, ce que l'administration appelle pudiquement les « prestations » : des jours de corvée auxquels sont astreints les « indigènes » pour construire les infrastructures voulues par les colons. Au nom de la lutte contre l'esclavage, la colonisation aura importé le travail forcé. ■

(1) Le Désert de l'Asie, 2011. (2) Autour de l'abolition de l'esclavage. Cinq siècles de combat, PUF, 2011. ■

## Saint-Nazaire. Le monument sur l'abolition de l'esclavage a été le premier érigé en France

Signée du sculpteur Jean-Claude Mayo l'œuvre monumentale a été édifée dans l'estuaire, lieu de passage des navires négriers, en 1989, lors du bicentenaire de la Révolution française.



Presse Océan  
Stéphane Le Hesran

Publié le 15/08/2020 à 11h02

Abonnez-vous

ÉCOUTER

LIRE PLUS TARD

NEWSLETTER LA MATINALE

PARTAGEZ

La carcasse monumentale de bois du vaisseau négrier pointe son étrave vers l'estuaire à une cinquantaine de mètres de la rive. À bord du navire fantomatique, trois personnages en bronze qui marquent les étapes de l'abolition de l'esclavage. Un homme enchaîné, un deuxième qui lutte pour sa libération, un dernier libéré, qui regarde vers l'avenir... Le monument a été construit sur l'ancien emplacement de l'embarcadere du bac de Loire, quai de Kribi.



**Pendant les travaux,  
facilitez vos déplacements :  
Inscrivez-vous au bulletin  
de circulation VINCI Autoroutes**

JE M'ABONNE

[www.portedegesvres.fr](http://www.portedegesvres.fr)

Tous les ans, une cérémonie y est d'ailleurs organisée. Cette œuvre a été réalisée en 1989 et elle est signée du sculpteur Jean-Claude Mayo. Ce monument, commandé à l'occasion du bicentenaire de la Révolution française, est précurseur. C'est le tout premier érigé qui est consacré à cette période de l'histoire de France. Il est même né avant les anneaux de Buren à Nantes (Estuaire 2007) et il est antérieur à la naissance de l'association les « Anneaux

de La Mémoire », en 1991 à Nantes.

## Jamais de traite négrière à Saint-Nazaire

Pourtant il n'y a jamais eu de traite négrière à Saint-Nazaire... Mais l'œuvre souligne que le fleuve était un passage obligé des navires du commerce triangulaire qui remontaient vers le port de la cité des Ducs. Et juste en face, les quais de Paimboeuf servaient d'avant-port à celui de Nantes. Les vaisseaux trop lourds pour s'y rendre y déchargeaient leurs marchandises.

La sculpture a été rénovée en 2009. Mais les flots et l'air marin recommencent à faire leur œuvre. En mai 2013, la plaque commémorative de la stèle qui se trouve à terre avait été taguée.